

Présidence – Cabinet  
N°/Réf. : Cab/2025-M06

**Lettre de mission de Flora Sfez,  
Vice-présidente Finances, budget et politique d'achat**  
2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

A ce titre, l'université de Poitiers promeut le modèle d'Université dans la Cité qui s'appuie sur des valeurs humanistes et citoyennes. Elle s'inscrit dans les grandes orientations européennes en matière de durabilité – aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal et en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. La politique de l'université de Poitiers est d'œuvrer pour un modèle institutionnel où la responsabilité sociétale des universités (RSU) est présente à tous les niveaux décisionnels afin que toutes ses activités répondent aux exigences attendues d'une société consciente et responsable de ses choix. L'université de Poitiers continue de s'inscrire dans un modèle vertueux où elle privilégie l'économie des ressources pour le bien de la communauté. Elle développe l'attractivité et le rayonnement international des formations et des travaux de recherche, en s'appuyant notamment mais pas seulement sur l'Alliance EC2U.

**Missions**

La vice-présidente Finances, budget et politique d'achat a pour mission de proposer un budget annuel soutenable. Elle doit s'assurer que le déploiement de la politique d'achats soit respectueux des marchés publics et adapté aux besoins de l'établissement, en cohérence avec la stratégie mise en œuvre dont la responsabilité sociétale des universités. Elle cible régulièrement certains segments de dépenses et analyse la nature de ces dépenses afin de les optimiser. Elle impulse une véritable vision d'amélioration continue au sein de la fonction finance. Les différentes actions qu'elle doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour le budget et la soutenabilité.* Elle prépare et anime le débat d'orientation budgétaire au conseil d'administration, propose une lettre de cadrage budgétaire pour les composantes de formation, les unités de recherche et les services, sur la base d'une vision concertée de la stratégie avec tous les acteurs. Elle veille à la construction du budget initial annuel et s'assure de sa soutenabilité financière – idem pour les potentiels budgets rectificatifs et le budget technique de fin d'année. Elle développe une vision pluriannuelle de la trajectoire financière de l'établissement dont la mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissement. Elle s'assure de la soutenabilité de la campagne d'emplois en lien avec le vice-président Responsabilité sociale et ressources humaines.

- *Actions pour l'amélioration de la fonction Finance.* Elle vient en appui de la Direction général des services dans la structuration de la fonction Finance. Elle est en charge de la simplification du circuit des conventions. A ce titre, elle veille à l'équilibre des partenariats économiques et assure le suivi des conventions entre l'université et ses partenaires et cherche à optimiser le processus

des signatures des conventions. Elle contribue aussi au développement du contrôle interne budgétaire et comptable dans l'établissement. Elle finalise la mise en œuvre de l'UB recherche en lien avec le vice-président Recherche.

- *Actions pour la politique d'achat de l'établissement.* Elle contribue au déploiement d'une politique d'achats homogène et conforme au sein de l'établissement et à harmoniser et fluidifier les processus financiers dans l'établissement. A partir des données comptables, elle analyse régulièrement certains segments de dépenses de l'établissement afin de proposer des solutions pour rationaliser leur engagement.

Dans l'exercice de son mandat, elle tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

### ***Périmètre d'action***

La vice-présidente Finances, budget et politique d'achat est rattachée au pôle *Gouvernance* de l'équipe présidentielle. Elle rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats.

Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins au Conseil d'administration de l'université, préside la commission des finances et la commission des achats et participe à la commission des subventions. Elle peut être amenée à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Elle est en lien direct avec la Direction générale des services et particulièrement la Direction des affaires financières ainsi que l'Agence comptable. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,  
Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers

